



CONSTITUTION D'UN DOSSIER DISCIPLINAIRE

Pièces à adresser au Conseil de Discipline

- Lettre de saisine du Conseil de Discipline.
- Copie de la lettre informant l'agent de la procédure engagée à son encontre.
- Procès-verbal de communication de dossier (à établir en deux exemplaires, l'un deux est remis à l'agent).
- Rapport daté et signé de l'autorité territoriale, précisant les faits reprochés à l'intéressé (e), les circonstances dans lesquelles ils ont été commis et mentionnant la sanction que vous estimez devoir être appliquée (*voir modèle de rapport disciplinaire*)
- L'adresse exacte de l'agent
- Fiche de poste de l'agent
- Compte-rendu d'entretien professionnel de l'intéressé(e) (au moins les 3 dernières années).
- Le cas échéant, observations écrites de l'agent.
- Autres :

.....

.....

.....

Les pièces du dossier et les documents annexés doivent être numérotés.